



CORBEIL-ESSONNES-ENVIRONNEMENT

M. Michel BISSON
président de Grand Paris Sud
Seine Essonne Sénart
Hôtel de l'agglomération
500, place des Champs Elysées
91080 EVRY-COURCOURONNES

Corbeil-Essonnes, le 09 février 2023

LRAR électronique Objet : Cirque de l'Essonne/ aménagement coteau

Monsieur le président,

Notre association attire votre attention sur des informations importantes provenant de la région Ile de France.

- Les parutions de la ZNIEFF de type 2, identification 1 10620086, coteau et zones agricoles et celle de type 1, identification 91174001, zone humide sont parues en janvier 2020, et de ce fait, n'ont pas été intégrées à la convention cadre Nature en ville signée en juin 2018. De même, le coteau est identifié en sous-trame boisée et herbacée au SRCE de 2013.

- Fin 2022, une mise à jour du SRCE a intégré les deux ZNIEFF du Cirque de l'Essonne comme réservoirs de biodiversité.

Depuis le dernier COPIL du 28/01/2021, l'accélération du dérèglement climatique et la chute de la biodiversité sont incontestables (en Ile de France, la faune en milieu urbain : abondance des papillons de jour ↘33%, Pipistrelle commune -55%, Moineau domestique -53%. Les plantes messicoles : récession, forte récession, effondrement de 22 à 25% source ARB 02/2023). Il nous faut donc préserver, et protéger l'existant.

Dans le SDRIF en vigueur, le Cirque de l'Essonne est identifié avec une "marguerite". Dans le futur SDRIF-E, bientôt en phase de concertation avec l'objectif visé d'une adoption du document avant la fin de l'année 2023, il n'y a plus de "marguerites" mais une carte dédiée aux enjeux de préservation des espaces.

Ce qui a été décidé en 2018 ne correspond plus aux exigences d'aujourd'hui.

Nous considérons qu'il est encore temps d'amender ce projet d'aménagement - dont l'intérêt écologique n'est plus à démontrer -, en intégrant les données ci-dessus

Corbeil-Essonnes-Environnement

Association déclarée n°W912001630, fondée en 1983, adhérente d'Essonne Nature Environnement
3 boulevard Jean Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes

confluence91@orange.fr www.confluence-91.org <https://www.facebook.com/CorbeilEssonnesEnvironnement/>



CORBEIL-ESSONNES-ENVIRONNEMENT

décrites, afin de ne pas compromettre les services rendus par cet espace (atténuation des effets du dérèglement climatique, préservation de la biodiversité et de la qualité des sols).

Nous vous demandons aussi de faire évoluer le projet en réduisant l'emprise des cheminements et en proscrivant tous les revêtements imperméables.

Nous espérons que ces propositions seront prises en compte et sommes à votre disposition pour en discuter.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre meilleure considération.

Le président de Corbeil-Essonnes-Environnement

Membre associatif du COFIL

Claude Combrisson

Courrier LRAR au Président du Conseil départemental de l'Essonne,
à la directrice du CAUE91, au Président du SIARCE,
au président du SIARCE
aux maires des communes de Corbeil-Essonnes, Lisses
et Villabé
au préfet de Région,
au directeur de la DDT 91

Copies courrier par courriels aux membres du COFIL

Corbeil-Essonnes-Environnement

Association déclarée n°W912001630, fondée en 1983, adhérente d'Essonne Nature Environnement
3 boulevard Jean Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes

confluence91@orange.fr www.confluence-91.org <https://www.facebook.com/CorbeilEssonnesEnvironnement/>